

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2015

SUJET

PHILOSOPHIE

Série ES

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 4

Ce sujet comporte deux pages.

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Le/la candidat(e) traitera, au choix, l'un des trois sujets proposés.

Traiter un sujet au choix

1^{er} sujet

La recherche de la vérité s'oppose-t-elle à toute croyance ?

2^e sujet

Peut-on dire plus qu'on ne pense ?

3^e sujet

Expliquez le texte suivant :

«Il arrive souvent qu'une disposition légale soit utile au bien de tous dans la plupart des cas, mais que cependant elle se trouve en certains cas extrêmement nuisible. Comme, donc, le législateur ne peut pas envisager un à un tous les cas particuliers, il propose une loi en se basant sur ce qui se produit le plus souvent et en ayant en vue l'utilité commune ; aussi, lorsqu'il vient à surgir un cas dans lequel l'observation d'une telle loi serait dommageable au salut commun, elle ne doit pas être observée. Prenons un exemple. Si l'on établit, dans une ville assiégée, une loi d'après laquelle les portes de la ville doivent rester fermées, c'est chose utile au salut commun dans la généralité des cas ; mais s'il se produit un cas où les ennemis poursuivent des citoyens chargés de défendre la ville, il serait extrêmement dommageable à cette ville de ne pas leur ouvrir ses portes ; et c'est pourquoi, en pareil cas, il faudrait ouvrir les portes contrairement à la lettre de la loi pour sauvegarder l'utilité commune qui est le but du législateur. On remarquera, cependant, que si l'observation littérale de la loi n'entraîne pas de péril immédiat auquel il faille remédier sur le champ, il n'appartient pas à n'importe qui de décider ce qui est utile à la cité et ce qui lui est inutile, car cela n'appartient qu'aux princes qui possèdent l'autorité pour déroger en pareil cas. Mais, si le danger est soudain et ne donne pas le délai nécessaire pour pouvoir recourir à l'autorité supérieure, la nécessité elle-même entraîne avec soi la dispense¹, parce que la nécessité n'est pas soumise à la loi».

THOMAS D'AQUIN, *Somme Théologique* (XIII^e siècle)

La connaissance de la doctrine de l'auteur n'est pas requise. Il faut et il suffit que l'explication rende compte, par la compréhension précise du texte, du problème dont il est question.

¹ Qu'on soit dispensé d'obéir à la loi.

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL – Série E.S.	SESSION : 2015	
ÉPREUVE : PHILOSOPHIE	SUJET	
15PHESPO1	Coefficient : 4	Page 2/2
	Durée : 4 heures	